

## Travaux budgétaires du CONSEIL PROVINCIAL



# Quelques enjeux et projets majeurs de la Province pour l'année 2014

## Introduction

La session budgétaire du Conseil provincial est toujours l'occasion de faire le point, en commissions élargies, sur les principaux dossiers portés, en interne comme en externe, par l'Institution provinciale. Ces actions et projets, inscrits dans le plan stratégique et opérationnel ADhésioN, montrent combien la Province évolue et se trouve en capacité de penser l'avenir sans renoncer à ses objectifs de maîtrise budgétaire.

Ce document de travail, reprend – de manière non exhaustive – quelques-uns des enjeux principaux exprimés par les membres du Collège provincial durant ces commissions ainsi qu'en séances publiques.

Ils représentent l'aperçu le plus fidèle possible de ce qui constitue l'ADN du Hainaut : une affirmation du positionnement provincial, notamment au regard de la supracommunalité, ainsi qu'un attachement à des valeurs de citoyenneté, d'intérêt général, d'excellence et de gouvernance.

Avec près de cinq cents fiches définissant des activités et des projets, le plan ADhésioN a ouvert une nouvelle approche de la vie provinciale. L'action du Hainaut se base sur de nouveaux outils de management et d'évaluation. Elle se modernise.

Loin d'être figée, notre Institution explore de nouveaux terrains d'expression pour rencontrer les attentes de la population et participe – à la mesure de ses moyens – aux grands projets supra-locaux. Voici qui contribuera peut-être à convaincre les plus sceptiques.

# Enseignement

## Valoriser l'enseignement qualifiant

Répondre aux demandes des entreprises, en pénurie de main-d'œuvre qualifiée, tout en rompant avec l'image parfois négative des métiers techniques, pour que l'enseignement qualifiant ne soit plus un second choix né d'un échec dans l'enseignement général, mais bien une question d'envie, de vocation, de talent et de savoir-faire. Cette philosophie prévaut dans l'enseignement secondaire provincial et s'applique à bien des égards aussi au supérieur et à la promotion sociale. En 2014, une série de capsules vidéo présentant chacune des écoles secondaires provinciales, les centres de formations en alternance et les centres PMS sera réalisée.

## Pratiquer l'approche orientante

Au-delà des matières scolaires, les élèves développent des compétences transversales. En apprenant à mieux se connaître eux-mêmes et à mobiliser tout ce qu'ils ont entre les mains pour résoudre un problème, ils arriveront à aborder plus sereinement les choix d'orientation qu'ils auront à poser au cours de leur cursus et même au-delà. Ceci implique une capacité de recourir à la matière scolaire mais aussi à leurs expériences, habiletés, aptitudes et intérêts, ou même à solliciter des compétences extérieures auprès de pairs ou de personnes-ressources. Le projet lancé avec le concours de l'UMons dans douze écoles provinciales, voici 4 ans, est en phase de généralisation et de pérennisation.

## Un CTA à Saint-Ghislain

Organiser un Centre de Technologies avancées (CTA), c'est mettre en place des infrastructures offrant aux élèves et aux enseignants des équipements de pointe. L'accès est ouvert à tous les réseaux et types d'enseignement, aux demandeurs d'emploi, aux travailleurs du secteur concerné. L'enseignement provincial possède actuellement deux CTA labellisés, à Leuze (mécanique automobile) et à Charleroi (hydraulique et pneumatique). Un troisième CTA s'ouvrira début 2014 à Saint-Ghislain, dans le domaine de l'hôtellerie.

## Une Cité des Métiers à Charleroi

Une véritable plateforme intégrée permettant le partage de moyens, d'informations, d'opérateurs de l'enseignement dans les secteurs de l'industrie et de la construction, voilà ce qu'ambitionne la Cité des Métiers. Elle entend devenir, à terme, un pôle d'excellence dans la formation, la création, l'orientation tout au long de la vie ; un espace modulable ouvert à tous ; un lieu dédié à la créativité et à l'esprit d'entreprendre. Ce projet, appelé à se déployer au départ du site Roullier, s'inscrit en complémentarité avec le Campus technologique de Charleroi qui se déploiera sur le site de l'Aéropole de Charleroi pour y rassembler les filières d'enseignement et de formation industrielle à l'horizon 2016-2017.

## Un e-Campus à Tournai

2014 verra l'entrée en application du Décret Paysage qui fait de la Haute Ecole provinciale Hainaut-Condorcet une Institution importante du Pôle hainuyer dont le chef de file est l'UMons. **Au sein de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, notre enseignement supérieur s'inscrit dans le dossier « e-Campus » dédié aux métiers des technologies de l'information et de la communication.** Ce projet regroupe toutes les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles, toutes les hautes écoles du Hainaut et le FOREM, pour proposer des formations initiales, continues, de promotion sociale, et faire la part belle à la recherche, très importante dans ce secteur en perpétuelle et rapide évolution. Il s'agit notamment d'accroître le niveau général de compétences en technologies de l'Internet, faciliter la mobilité professionnelle et la reconversion, de mettre en place un vivier d'innovations susceptibles d'intéresser les entreprises et de donner l'esprit d'entreprendre...

## Itinéraire des Métiers

Rompant avec la tradition des journées portes ouvertes de chaque école, ce salon présente l'ensemble de l'offre de formation dans l'enseignement provincial pour la région de Mons-Borinage au Lotto Mons Expo, sur quelque 1.600m<sup>2</sup> : plus de 60 formations et métiers issus de 8 secteurs d'activités sont présentés au public de manière interactive et ludique (démonstrations, manipulations, animations). **La deuxième édition est programmée en mars 2014.**

# Formation

## La Caserne-Ecole

Fruit d'une synergie entre la Ville de Chièvres et la Province de Hainaut, la Caserne-Ecole située à Lens, sur un terrain de 30 ha, répond à un besoin criant des pompiers de pouvoir s'entraîner dans les conditions les plus réelles possibles afin d'éviter au maximum les surprises et accidents lors d'interventions. Flash-over, sauvetage en hauteur, train en flammes, etc. D'importants investissements ont été consentis sur le site provincial d'Hainaut-Sécurité pour offrir un matériel de pointe. Grâce à l'implantation de la Caserne Ecole, ce lieu entend devenir un véritable Centre multidisciplinaire d'Exercices pratiques, unique en Wallonie. **Inauguré fin 2013, le projet est désormais opérationnel. Il continuera à évoluer en fonction des besoins des utilisateurs.**

## Collaboration avec la zone de police Mons-Quévy

L'APPEV (Académie provinciale de Police Emilien Vaes) a été conviée par la zone de police Mons-Quévy à participer à différents projets de **partenariats dans le cadre de Mons 2015**. A l'instar de ce qui a été mis en place par la Police fédérale en 2010 dans le cadre de la présidence européenne, l'idée a été avancée de créer un village européen de police durant la semaine précédant la Ducasse de Mons. Forte de son expérience et ses relations sur le plan international, l'APPEV pourrait également prendre part à une activité relative à la formation avec le CEPOL (Collège européen de police) et FRANCOPOL (Réseau international francophone de formation policière).

# Culture et tourisme

## Vers un catalogue collectif des bibliothèques

Dans le cadre du Décret sur la lecture publique, la Bibliothèque centrale provinciale a pour mission d'être l'opérateur d'appui des 48 réseaux communaux de bibliothèques publiques (reconnus ou en voie de reconnaissance) en Hainaut. Le catalogue collectif « Bookle », accessible en ligne, permet déjà aux lecteurs de repérer un ouvrage, un article de revue, un dictionnaire ou tout autre document et de localiser son emplacement. L'étape suivante devrait permettre de vérifier la disponibilité de cet ouvrage et d'effectuer la réservation en ligne en s'inscrivant une seule fois dans le système. Un tel dispositif nécessite des moyens techniques, humains et financiers qui feront l'objet d'une étude de faisabilité.

## Le renouveau de la Maison Losseau

Il s'agit non seulement de rénover ce magnifique témoignage de la période Art Nouveau mais aussi de le transformer en haut lieu montois et hainuyer de la littérature. Les immeubles voisins (les 39-41 de la rue de Nimy), abriteront un espace d'accueil, un centre d'interprétation et un centre interactif de littérature s'étendant sur trois niveaux et englobant les jardins. Ce projet entend donner aux visiteurs les clés indispensables à une visite de la partie classée, les informer sur les techniques architecturales qu'elle présente

et sur l'héritage de Léon Losseau. Il s'agit aussi de mettre en lumière des Fonds littéraires Losseau, Plisnier et Lejeune, ainsi que d'offrir un contexte réellement contemporain de visite dans la perspective de Mons 2015. Un co-financement de 2,5 millions d'euros a été sollicité auprès du Gouvernement wallon, qui en a déjà pris acte dans le cadre de ses grands projets de développement touristique.

## Signalétique UNESCO

Le Hainaut est la Province la plus titrée par l'Unesco en termes de patrimoine matériel et immatériel. Afin d'assurer la visibilité et la promotion touristique de ce patrimoine d'exception, la Wallonie a décidé d'équiper l'ensemble des sites reconnus et leurs abords d'une signalétique unique « Patrimoine mondial de l'UNESCO », élément essentiel pour instaurer une cohérence. Hainaut Culture Tourisme joue le rôle d'intermédiaire entre les sites concernés d'une part, la Région wallonne et l'Institut du Patrimoine wallon, d'autre part. Un groupe interministériel composé des départements « Tourisme » et « Patrimoine » a été mis sur pied, pour éditer un cahier des charges indispensable à chaque partenaire afin que ces derniers utilisent le logo officiel selon des normes précises. La Wallonie a annoncé l'équipement prochain de l'ensemble des sites.

## Social

### Sensibilisation au handicap

Pour travailler à l'intégration des personnes handicapées, il faut changer les mentalités, la perception du handicap au sein de la population. Diverses initiatives ont vu le jour : les journées « Ensemble avec les personnes extraordinaires », « Extra Kids », le SAPEPS (Service d'Accompagnement Pédagogique de l'Enseignement Provincial Supérieur), les Handi-Days, etc. En plus de ces activités se déroulant dans des lieux fixes, il restait à parcourir le Hainaut pour aller vers la population et démystifier le handicap. C'est le but de l'opération « Handicap et vous ? » : une semaine complète d'activités – conférences, rencontres démonstrations de handisports, mises en situation de handicap, etc., organisée dans cinq villes hainuyères. La première édition s'échelonne sur l'année 2013-2014.

### Un cadre unique pour les IMP

Rassembler les différents cadres au sein d'un cadre unique, comme cela a déjà été fait au niveau du Service de Santé mentale, **permettra une utilisation optimale du personnel, favorisera la mobilité et présentera un intérêt au niveau du subventionnement par l'AWIPH.** L'objectif est de mettre le bénéficiaire au centre des préoccupations.

## Sport et Santé

### Travailler avec les Fédérations

Subventionner les nombreux clubs de sport que compte le Hainaut était un travail de grande ampleur mais donnant peu de visibilité et amenant à un saupoudrage des fonds plutôt qu'à un investissement dans des projets d'envergure. **Afin de recentrer les efforts, il a été décidé de travailler directement avec les Fédérations sportives en ce compris la ligue Handisport francophone.**

### Des cantines durables

**Créer une centrale de marché pour la restauration collective provinciale,** telle est l'idée de départ de cette initiative qui s'inspire du projet PROXIAL mis en place dans l'enseignement. Il s'agit de proposer, dans un premier temps, un repas « sain » par semaine dans les écoles en favorisant les producteurs locaux et les produits, voire bio. Le projet porté par Observatoire de la Santé va plus loin : il englobe une réflexion sur l'organisation des temps de midi et les habitudes alimentaires, la gestion des déchets générés par les mess, la pratique des snacks notamment à travers la formation, le commerce équitable ou encore le choix des produits mis en vente dans les distributeurs,...

# Eco développement territorial

## Des Atlas socio-économiques pour le Hainaut

Le processus de révision du Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) a mis en évidence la notion de territoire. A quelle échelle et avec quelles institutions gérer au mieux les compétences sur un espace donné ? Tel est l'enjeu du débat en cours à la Région. Sur le terrain, les choses avancent plus rapidement. La Wallonie picarde a ainsi défini son projet de territoire sous l'appellation Wapi 2025. Qui dit territoire dit aussi carte. En 2013, le Service d'Information Stratégique de Hainaut Développement a participé activement à la publication du premier Atlas socio-économique de la Wallonie picarde. **Deux autres projets similaires sont prévus à l'agenda 2014 : l'un porte sur la zone Cœur de Hainaut, l'autre sur Charleroi-Sud Hainaut.**

## Promouvoir les circuits courts

Aux antipodes de la mondialisation, les produits de bouche provenant des circuits courts pèsent de plus en plus lourd dans le panier de la ménagère. Après avoir initié un rapprochement entre une centaine de producteurs hainuyers et deux grandes enseignes, Hainaut Développement Territorial et sa Cellule agro-alimentaire se sont attaqués à un autre fleuron de notre terroir : la bière. En mettant autour de la table agriculteurs, malteurs et bras-

seurs, l'idée a germé de **créer un produit 100 % Made in Hainaut**, depuis la production de l'orge jusqu'à la mise en bouteille et à la commercialisation, le tout dans l'esprit du commerce équitable. Six brasseurs ont accepté de jouer le jeu. Les premiers brassins sont attendus pour la fin 2014.

## Et la lumière fut !

Créé dans la foulée d'un projet First, le Service d'éclairage du vivant du Carah à Ath, a remporté le Prix Zénobe du public en 2012. Il travaille sur de nombreux projets de recherches liés à **l'utilisation de l'éclairage LED dans la production horticole**. L'un de ces projets, mené en collaboration avec l'INRA (le laboratoire numéro 1 en France dans le domaine de la recherche agricole) porte sur l'influence des LED sur la culture de clones de peupliers ensuite exposés à la rouille. La technologie LED offre en effet de multiples avantages pour les laboratoires en termes d'économie d'énergie et de confort d'environnement de recherche à condition de ne pas biaiser la qualité des protocoles. C'est là tout l'enjeu du projet.

## Analyser les eaux de source

Les relations entre santé et environnement sont connues de longue date. Elles ont présidé à la création, il y a plus d'un siècle, de l'Institut d'Hygiène à Mons, aujourd'hui devenu Hainaut Vigilance Sanitaire. A travers ses différents laboratoires, HVS participe à la détection des pollutions, y compris celles liées à l'insalubrité des bâtiments, la surveillance médicale des travailleurs

ou encore le contrôle de la chaîne alimentaire. Dans le cadre de la supra-communalité, **un nouveau service d'analyse des eaux de source est proposé aux communes hainuyères.** En interne, HVS participe, aux côtés du Service technique des Bâtiments et du Service interne de Prévention et de Protection au Travail, à un projet d'évaluation des risques d'exposition à la légionella dans certains bâtiments provinciaux.

### **Hainaut Centrale de Marchés**

En 2012, Hainaut Ingénierie Technique a créé le dispositif Hainaut Centrale de Marchés. Les communes qui le souhaitent (elles sont 25 actuellement) peuvent confier à la centrale une bonne partie de la procédure d'engagement de leurs marchés publics et bénéficier des services connexes. En 2013, 21 dossiers ont été traités représentant un montant de travaux de l'ordre de 10 millions d'euros, soit l'équivalent, au service des communes, du budget extraordinaire de HIT pour les travaux provinciaux. **A partir de 2014, les communes pourront également adhérer aux accords-cadres négociés par HIT avec les entrepreneurs, une disposition de la législation sur les marchés publics qui présente plusieurs avantages en termes de coût et de procédure.**

### **Les onze travaux de Naqia**

Les rivières ont la fâcheuse habitude de quitter périodiquement leur lit pour provoquer des inondations. Pour prévenir de tels débordements, il convient de bien connaître leur caractère.

Tel est l'objectif du projet Naqia qui vise à récolter toutes les informations techniques (relevés topographiques, qualité des berges, descriptif des ouvrages d'art,...) indispensables à la bonne gestion des cours d'eau. Un travail de longue haleine qui, en 2013, a alimenté l'étude de 11 projets d'ouvrages de retenue. **En 2014, des interventions sont programmées à Colfontaine, Mons, Rumes, Brunehaut, Quevy, Lessines, Frasnes et Tournai.**

## **Ressources humaines**

### **Etat des lieux du moratoire sur le personnel provincial**

Les dépenses de personnel absorbent les deux tiers du budget provincial. Toute politique budgétaire passe donc inévitablement par la maîtrise de cette masse salariale. Suite au moratoire sur le recrutement, **les effectifs ont été diminués de 413 emplois « équivalents temps plein » depuis novembre 2007.** Cette tendance se poursuit, à un rythme plus réduit, avec une nouvelle diminution de 20 ETP prévue en 2014. Ce ralentissement a une explication : plus le moratoire avance dans le temps, plus il est difficile à assumer de manière linéaire sans mettre en péril le bon fonctionnement des services.

### **Une politique de gestion des âges**

L'Inspection générale des Ressources humaines dispose d'indicateurs permettant de mieux cibler les mouvements de personnel et d'anticiper ainsi





les besoins en mobilité, en réorganisation voire en recrutement. **D'ici 2016, plus de 730 agents non-enseignants (16 % de l'effectif) atteindront l'âge de 60 ans** et seront en mesure de prendre leur retraite endéans les cinq ans. Or, on estime que 70 % des connaissances sont des connaissances implicites non formalisées qui font partie du bagage professionnel personnel de chaque agent. Pour éviter que cette manne d'expérience ne disparaisse au moment de son départ, les Services R.H. ont élaboré un Guide de transfert des connaissances qui perpétuera la mémoire de chaque service.

### **La numérisation des dossiers**

Traditionnellement, les dossiers relatifs à la carrière des agents provinciaux compilent un ensemble de pièces (diplômes, certificats divers, décisions du Collège,...) en format papier. Ces documents sont, la plupart du temps, détenus par les institutions où présentent les intéressés. Pour assurer leur sauvegarde et éviter une trop grande dispersion des informations, notamment au moment du calcul de la retraite, l'Inspection générale des Ressources humaines, en collaboration avec la Direction générale des Systèmes d'Information, s'active à la numérisation des dossiers du personnel. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une redéfinition des rapports entre les Services Transversaux Stratégiques et les institutions afin **d'améliorer la circulation des informations entre la source et les services centraux.**

## **Informatique**

### **Un nouveau cerveau**

Pour la gestion des ressources humaines et le calcul des rémunérations, la Province utilise le logiciel HR Access. La version actuelle, régulièrement upgradée, date des années 90. Sur l'échelle de l'évolution informatique, cela équivaut à l'ère préhistorique. Une nouvelle version va donc être installée. Outre la garantie de maintenance, elle offrira **plusieurs avantages en termes de fluidité des données, de traçabilité et de convivialité.** Le processus de migration orchestré par la DGSI se fera graduellement, en concertation avec les utilisateurs.

### **Des factures électroniques**

Chaque année, plus de 50.000 factures entrent dans les services du Directeur financier où elles sont enregistrées avant d'être transmises aux institutions et services concernés pour validation de la réception. Jusqu'ici, ces opérations impliquaient l'utilisation d'un support papier. La DGSI a expérimenté avec quelques institutions pilotes **un système de dématérialisation des factures qui sera généralisé à l'ensemble de la Province,** en tenant compte de la spécificité de chaque entité. Outre le gain écologique, ce système facilite l'archivage et accélère la procédure de traitement. Dans une phase ultérieure, toutes les relations entre la Province et ses fournisseurs reposeront sur un système de facturation électronique.

## Portail cartographique

Au fil de son existence, la Province a accumulé un riche patrimoine cartographique dont l'un des fleurons est sans aucun doute la collection d'atlas des chemins vicinaux récemment numérisée pour assurer sa sauvegarde. Aujourd'hui, il convient de faire sortir ce fonds précieux de sa réserve. Plusieurs applications sont envisagées : en interne, au profit d'autres institutions provinciales mais également en externe, à travers la création d'un portail cartographique accessible aux communes moyennant une grille tarifaire actuellement en cours de négociation. L'intérêt d'un tel portail sera de **permettre la juxtaposition de fonds de plans émanant de sources différentes**, y compris internationales, pour faire apparaître des cartes thématiques et produire de la plus-value. Plusieurs communes ont également témoigné leur intérêt pour une utilisation des cartes provinciales à des fins touristiques. Le projet sera étudié en collaboration avec Hainaut Culture Tourisme dans le cadre de la supra-communalité.

## Service du Directeur général

Des impératifs stratégiques.

2014 verra la mise en œuvre de plusieurs grands chantiers. L'application du Décret « **Tutelle** » a des implications en matière de contrôle des subventions ; celle du Décret « **Gouvernance** » voit la modernisation du fonctionnement du Conseil provincial.

La communication et les dépenses du Collège seront également mieux encadrées. De son côté, **la réforme des grades légaux** (voir par ailleurs) nécessitera la mise en place, au niveau des institutions, de Comités de direction qui auront un rôle à jouer dans le suivi du **Plan ADhésioN**.

## Audit interne

La réforme des grades légaux n'a pas seulement eu d'effet sémantique sur la dénomination du titre de Receveur ou de Greffier. Elle prévoit que le **Directeur général provincial est responsable de la mise en place d'un dispositif de contrôle interne**. Sans entrer dans les détails, le contrôle interne se traduit par un ensemble de procédures, de méthodes, de comportements qu'une organisation met en place pour s'assurer de la maîtrise de ses opérations critiques et prévenir les risques (financiers, légaux, humains,...) en vue d'atteindre ses objectifs. Chaque directeur d'institution est évidemment responsable de la définition de son système de contrôle. Dans ce schéma, **l'Audit interne Provincial est mandaté par le Directeur général afin de renforcer le filet de sécurité** en s'assurant que les mesures de contrôle mises en place sont suffisantes, efficaces et formalisées comme le prévoit la législation.

## Bien-être au Travail

Le Service interne de Prévention et de Protection intervient à la fois sur les aspects techniques de la sécurité, notamment à travers son plan quinquennal, et les aspects psychosociaux. Dans ce domaine, les demandes sont en hausse, en raison notamment d'une meilleure information du personnel mais aussi d'une conscientisation accrue des responsables de service à la problématique du stress et du harcèlement. Un changement de législation est prévu en 2014. Il permettra de mieux cadrer certaines interventions et de préciser le rôle et les responsabilités de chacun. La pratique des analyses de risques devraient être systématisée et déboucher sur des interventions plus structurelles et organisationnelles. Le Centre pour l'Égalité des Chances et le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie devront être saisis dans certains cas.

## Bâtiments et constructions

### Chantiers choisis

Pour maintenir la dette sous contrôle, un moratoire sur les investissements extraordinaires a été décidé. **Les travaux se concentrent sur la sécurisation, la mise en conformité et l'accessibilité des bâtiments provinciaux.** Le Service des Bâtiments et Construction a établi la liste de ses priorités : le reconditionnement de

l'internat du Centre Arthur Regniers à Biemme-lez-Happart (800 000 €) et de l'Athénée de Morlanwelz (260 000 €), l'aménagement d'un service de logement supervisé à l'IMP de Marcinelle (950 000 €), de 12 nouvelles classes à l'IMP de Marchienne-au-Pont (475 000 €) et d'un étage sous les combles à la Haute Ecole Hainaut-Condorcet à Tournai (800 000 €). L'année 2014 prévoit également la construction de 10 nouvelles classes à l'IPES Ath (1,5 million) et l'inauguration, à Tournai, d'un nouvel espace pour accueillir la section secondaire artistique (communément appelée l'Académie des Beaux-Arts) hébergée dans un bâtiment appartenant à la Ville.

### La chasse au gaspi s'intensifie

Depuis la création d'une structure chargée de veiller à l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE), la Province a, en trois ans, réduit substantiellement ses consommations de gaz (- 17 %), de fuel (- 7 %) et d'électricité (- 10 %) sur cinq sites pilotes. Cette politique sera poursuivie sur de nouveaux sites et amplifiée via, notamment : le développement d'un logiciel de comptabilité énergétique permettant un meilleur suivi des actions ; l'implication contractuelle des sociétés de maintenance dans les démarches d'économie d'énergie ; la définition de procédures pour promouvoir une occupation raisonnée des locaux dans les écoles ainsi que le renforcement de l'équipe URE via le recrutement de deux Contrôleurs Energie et d'un Technicien Energie.

# Communication

## Les Midis de la Province

Lancée en mars 2013, l'opération « Les Midis de la Province » a permis à la Province de se positionner au cœur du débat sur l'avenir des pouvoirs locaux. Dans le prolongement des séances consacrées aux aspects institutionnels et thématiques (Culture/Tourisme, Développement territorial,...), il a été prévu de confier à l'UMons l'organisation d'un colloque intitulé « Territoire, terrain, territorialité ». L'ambition de ce colloque est de placer la réflexion sur la gouvernance territoriale dans un cadre scientifique afin de fournir aux décideurs politiques et aux citoyens une vision claire et objective des enjeux. **Le Colloque et le « Mois de la Province » se tiendront à l'UMons, en mars 2014.**

## Social TV

En prévision de Mons 2015 et de son slogan « Where technology meets culture », les médias se mettent au diapason de l'innovation et de l'imagination. L'antenne locale Télé Mons Borinage a ainsi conçu **un concept de « social tv » basée sur l'interactivité (via les réseaux sociaux) et l'intégration des supports (internet, télévision, tablettes)**. Partenaire de longue date des télévisions locales, le Service de Communication a adhéré à ce projet dans une optique triple : promouvoir la dimension hainuyère, assurer la visibilité de la Province et inscrire son image de marque dans la modernité.

## Nouveau site internet portail

La communication numérique permet de toucher rapidement, n'importe où et n'importe quand, des milliers d'utilisateurs. Mais cette médaille a aussi son revers. La présentation et l'architecture des sites évoluent sans cesse sous l'impact des modes, des technologies et des nouvelles pratiques. Internet porte également en lui les germes de la dispersion : à l'heure actuelle, on dénombre en effet plus de 90 sites à caractère provincial. En tant qu'opérateurs d'appui, le Service de Communication et la DGSI ont entrepris **une refonte complète du portail [www.hainaut.be](http://www.hainaut.be) afin d'en faire une vitrine dynamique et attractive**, présentant une image unifiée et cohérente de la Province, tout en responsabilisant les institutions, au moyen d'une charte graphique, dans la gestion du contenu de leur site respectif.

## Relations internationales

### Modernisation du Château de Collonges

Le domaine provincial du Château de Collonges, dans la Drôme, a pour vocation d'accueillir des jeunes hainuyers, stagiaires ou élèves de l'enseignement spécialisé, mais aussi des séjours organisés pour les agents et le grand public. En 2012, il a réalisé quelque 6 000 nuitées. Des résultats à mettre en parallèle avec ceux réalisés par le Domaine de Val Ubaye récemment rénové. Depuis, le nombre de nuitées a augmenté de 8 500 (en 2009) à 12 500 (en 2013).



Sur base de ce constat, le **Service de Coopération au Développement** a entrepris de **moderniser l'infrastructure de Collonges**. Les travaux porteront sur la salle de restauration, l'espace bar, les sanitaires, le hall d'accueil et la terrasse pour un devis estimé à 360 000 € financés par l'Asbl International Hainaut Tourisme.

### **Création d'une Agence provinciale de Coopération au Développement**

A travers l'Association pour l'Action de Développement communautaire, créée en 1980, la Province a déjà participé à une cinquantaine de projets de coopération internationale. Plus récemment, de nouvelles actions ont été entreprises, avec d'autres partenaires, notamment au Sud Kivu et en Palestine. Une nouvelle législation sur

la coopération non gouvernementale entrera en vigueur en 2017. Elle favorisera le développement d'une approche plus intégrée. Afin de répondre aux nouvelles exigences, la Province a décidé de créer une Agence provinciale de Coopération au Développement, rattachée au Service de la Coopération internationale. **Cette Agence agira comme une plateforme fédératrice regroupant les compétences issues de diverses institutions provinciales.** Elle servira également de relais vers les communes et le milieu associatif. Les pays cibles seront la République Démocratique du Congo, le Burkina Faso, la Palestine et le bassin méditerranéen.

Cette publication est une réalisation  
du Service de Communication de la Province de Hainaut.

Delta Hainaut  
Avenue de Gaulle, 102 - 7000 Mons  
Tél. : 065/382 204  
communication.province@hainaut.be  
www.hainaut.be

Mise en page et impression : Régie Imprimerie provinciale



Editeur responsable : Patrick Mélis, Directeur général provincial  
Décembre 2013

